2ème GRAND PRIX JEUNES LRGR
Golf de Bourbon
Samedi 31 octobre & Dimanche 1er novembre 2026

Golf Club de Bourbon île de la Réunion ASSOCIATION SPORTIVE

GOLF DE BOURBON ÎLE DE LA RÉUNION

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales Amateurs, du cahier des charges des Grands Prix Jeunes et des règles locales permanentes fédérales. Le règlement particulier prime sur le règlement général.
La Ligue Régionale de Golf de La Réunion (LRGR) se réserve le droit de modifier ce règlement en fonction des circonstances. Toute modification de ce présent règlement fera l'objet d'une concertation entre la LRGR et la Commission Sportive du Golf Club de Bourbon.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- S'inscrire à une compétition fédérale vaut acceptation du règlement et de l'organisation sportive de l'épreuve.
- Ouvert aux joueuses et joueurs, **catégorie Minime (U 16) ou moins**, licencié(e)s de la ffgolf dans la limite des places disponibles, répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur.
- **Être classé**, les index pris en compte seront ceux donnés par RMS à la date de clôture des inscriptions.
- L'utilisation d'un **chariot électrique n'est pas autorisée, l'utilisation d'un chariot est obligatoire pour les U12.**
- L'utilisation des **appareils de mesure de distance n'est pas autorisée** lors des tours de compétition. Son utilisation est autorisée lors de la partie de reconnaissance.
- **Épreuve non-fumeur**.
- Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les **cadets ne sont pas autorisés**.
- **Accompagnateurs** : Pendant tout le déroulement du GRAND PRIX JEUNES (U12 / U14 / U16), les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Clubs, etc. devront se tenir sur le terrain en dehors des fairways à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. En cas d'infraction constatée, le comité de l'épreuve statuera sur une possible disqualification.
- **Seuls des suiveurs non-apparentés désignés par l'organisation seront autorisés à accompagner les jeunes U12 participant au GRAND PRIX JEUNES U12.**
- Téléphone portable : Sauf en cas de force majeure, ou dans le cadre d'un appel exceptionnel (contacter le Comité de l'épreuve ou un arbitre, par exemple), **l'utilisation des téléphones portables par le joueur est déconseillée.** De plus, les téléphones portables devraient être éteints pour ne pas gêner les autres joueurs. Se référer au Règlement des compétitions et Règles Locales Permanentes Fédérales.
- Chaque joueur doit avoir enregistré un **certificat médical** de non-contre-indication à la pratique de golf de l'année en cours si aucun n'a été fourni en 2024 ou 2025, **ou** avoir répondu au **questionnaire de santé** sur leur espace licencié, ou avoir remis l'attestation questionnaire de santé à leur club avant la clôture des inscriptions. Tout joueur n'ayant pas préalablement transmis un de ces documents ne pourra participer à la compétition.

2. CATÉGORIES & LIMITE D'INDEX & CHAMP DE JOUEURS

GRAND PRIX JEUNES U12 / U14 / U16 // <u>Être classé(e)</u>

- U 16 G / Minimes Garçons = nés en 2010 & 2011
- U 14 G / Benjamins Garçons = nés en 2012 & 2013
- U 12 Garçons = nés en 2014 et après
- U 16 F / Minimes Filles = nées en 2010 & 2011
- U 14 F / Benjamines Filles = nées en 2012 & 2013
- U 12 Filles = nées en 2014 et après

Quotas par catégories :
Le champ total des joueurs et joueuses sera **limité à 30** dont 18 garçons &12 filles.

- U 16 G / Minimes Garçons = 6
- U 14 G / Benjamins Garçons = 6
- U 12 Garçons = 6
- U 16 F / Minimes Filles = 3
- U 14 F / Benjamines Filles = 6
- U 12 Filles = 3

En cas de scratchs après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle devra être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Si la catégorie d'âge ne possède pas de liste d'attente, le joueur pourra être remplacé par le premier joueur de la liste d'attente de n'importe quelle autre catégorie au choix du Comité de l'épreuve.

Le champ des joueuses & joueurs du GRAND PRIX JEUNES sera déterminé comme suit :

- Les joueurs U 16 Minimes et U 14 Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.
- Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

Si le champ des joueurs est incomplet à la date de clôture des inscriptions, le club peut le compléter en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date. Cela signifie que le club peut compléter le champ en ajoutant des garçons et/ou des filles sans se préoccuper de la répartition prévue par catégorie. Néanmoins ces joueurs doivent répondre aux critères établis dans le règlement. Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

3. FORME DE JEU & MARQUES DE DÉPART

Forme de jeu :
Score maximum (9 coups par trou) */ 36 trous / 18 trous par jour
Épreuve comptant pour le Mérite National Jeunes & le Championnat Interclubs Jeunes de La Réunion 2026 & le Championnat Individuel Jeunes de La Réunion 2026
1er tour **: SAMEDI 31 OCTOBRE 2026** / 2ème tour : & **DIMANCHE 1er NOVEMBRE 2026**

*Sur chaque trou joué avec un Score maximum fixé à 9 :
- Si à la fin du 8e coup, la balle n'est pas dans le trou, celle-ci est ramassée et on note 9 sur la carte de scores.
- En cas d'incertitude sur le nombre de coups joués sur le trou, le score marqué sera 9.

Marques de départ :

- Plots Blancs : U 16 G / Minimes Garçons
- Plots Jaunes : U 14 G / Benjamins Garçons
- Plots Gris : U 12 Garçons
- Plots Bleus : U 16 F / Minimes Filles
- Plots Rouges : U 14 F / Benjamines Filles
- Plots Violets : U 12 Filles

Les distances de jeu sont adaptées en fonction de chaque catégorie d'âge et de sexe ; le terrain de Bourbon ayant été paramétré aux normes « PARCOURS JEUNES » (3.6-4 Vademecum ffgolf) en Annexe.

4. TIRAGE DES DÉPARTS & CADENCE DE JEU

Le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve. Lors du 1er tour, le tirage devrait se faire par catégorie et par sexe en respectant l'ordre (croissant ou décroissant) des index. Lors du 2ème tour, le tirage des départs doit se faire par catégorie et par sexe dans l'ordre inverse des résultats. L'intervalle des départs sera normalement de 10 minutes.

5. CLASSEMENT & DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

- Classement en Brut, sur l'addition des 2 tours.
- En cas d'égalité pour la première place du GRAND PRIX JEUNES, le deuxième jour, dans les catégories Minimes, Benjamins et U 12 et pour chaque sexe, le départage en Play-off trou par trou se fera selon ceux affichés au tableau officiel. En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement est établi en utilisant le départage sur les 18,9, 6, 3 et le dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

6. PRIX & REMISE DES PRIX

Prix :

Le premier joueur en Brut par catégorie sera primés, garçons et filles séparément, si le nombre de participants par série le permet. Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de regrouper deux séries pour la dotation en cas d'un nombre de participants insuffisants. Le/la meilleur(e) U10 qui participera au GRAND PRIX JEUNES U12 sera récompensé(e) lors de la remise des prix.

Remise des prix :

- La remise des prix se fera le DIMANCHE 1er NOVEMBRE 2026 à 18h30 et sera suivie d'un cocktail.
- En cas d'absence, le lot sera conservé et remis ultérieurement au joueur primé (Prise de RDV avec l'Association Sportive).

7. INSCRIPTIONS ET DÉPARTS

Les inscriptions se feront sur la fiche d'inscription LRGR disponible dans les trois clubs ou sur le site de la Ligue. Cette fiche d'inscription est à remplir et, **avant le LUNDI 26 OCTOBRE 2026 à 12h00**, **à retourner par mail à ligue.golf.reunion@wanadoo.fr**

Le paiement des droits d'engagement s'effectuera au plus tard à cette même date soit par :

- **Virement** : Envoyer un justificatif du virement effectué au profit de la LRGR (Préciser nom, prénom et date de l'épreuve dans l'intitulé du virement) à **ligue.golf.reunion@wanadoo.fr**.

OU

- **Paiement en ligne** à **https://jepaieenligne.systempay.fr/LIGUE_REUNIONNAISE_DE_GOLF** (Préciser nom, prénom et date de l'épreuve dans le message d'accompagnement).

Les départs définitifs seront transmis aux clubs le JEUDI 29 OCTOBRE 2026 à 18h00 au plus tard.

8. ENGAGEMENTS

Toute joueuse ou joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, peut se voir refuser l'accès aux épreuves organisées par la LRGR suivantes.

5/1 - Les droits d'engagement **sous la responsabilité de la Ligue Régionale de Golf de La Réunion** sont de **30€**
Ces droits comprennent les journées de compétition **et une journée d'entraînement**
!!! Une joueuse ou un joueur ayant fait la partie de reconnaissance et se désistant pour le GRAND PRIX avant le JEUDI 29 OCTOBRE 2026 à 18h00 sera redevable de son green fee au tarif public. !!!
Au-delà du JEUDI 29 OCTOBRE 2026 à 18h00, en cas de désistement pour le GRAND PRIX, l'intégralité des droits de jeu est due sauf sur présentation d'un certificat médical attestant l'inaptitude au jeu de golf.

5/2 - Tout joueur doit être en règle des droits de jeu antérieur (y compris green fee) vis-à-vis de la Ligue et du club hôte.

9. RECONNAISSANCE DU PARCOURS

Elle est incluse dans le droit d'inscription et s'effectuera soit le MERCREDI 28 ou le JEUDI 29 ou le VENDREDI 30 OCTOBRE 2026 uniquement **sur réservation à compter du MERCREDI 21 OCTOBRE 2026** par téléphone au 0262 26 33 39 (Golf du Bourbon).

10. COMITÉ DE L'ÉPREUVE ET ARBITRAGE

Sa composition sera affichée au tableau officiel et sera composée au minimum d'un représentant de l'AS GCB, d'un représentant du corps arbitral, et d'un représentant de la LRGR.

Commission Sportive
Ligue Régionale de Golf de La Réunion
Septembre 2026

ANNEXE

Golf Club de Bourbon
Ile de la Réunion
Association Sportive

PARCOURS JEUNES - 0305
GOLF DE BOURBON

GOLF DE BOURBON

	Trou n°	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Aller
	HCP	*18*	*17*	*10*	*15*	*12*	*11*	*16*	*3*	*1*	36
	PAR	4	5	4	4	3	5	3	4	4	
BLANCS	#10 - U16 G / Minimes G	258	460	333	284	152	471	110	383	374	2825
JAUNES	#11 - U14 G / Benjamins G	258	441	333	272	152	400	110	316	320	2602
GRIS	#12 - U12 G	217	441	288	241	112	379	110	316	307	2411
NOIRS	#13 - U10 G	208	378	255	230	112	379	85	264	237	2148
BLEUS	#20 - U16 F / Minimes F	217	388	288	230	152	400	110	304	307	2396
ROUGES	#21 - U14 F / Benjamines F	217	308	288	230	112	379	110	304	237	2185
VIOLETS	#22 - U12 F	173	308	255	230	112	379	85	264	237	2043
TURQUOISE	#23 - U10 F	135	308	255	230	75	379	85	135	135	1737

	Trou n°	10	11	12	13	14	15	16	17	18	Retour
	HCP	*9*	*7*	*13*	*8*	*14*	*6*	*5*	*4*	*2*	36
	PAR	4	4	3	5	3	4	5	4	4	
BLANCS	#10 - U16 G / Minimes G	349	348	143	518	161	357	485	367	379	3107
JAUNES	#11 - U14 G / Benjamins G	349	325	135	487	127	329	485	367	331	2935
GRIS	#12 - U12 G	282	292	95	411	127	289	390	303	317	2506
BLEUS	#20 - U16 F / Minimes F	293	325	143	437	121	289	404	303	317	2632
ROUGES	#21 - U14 F / Benjamines F	293	292	95	411	121	289	404	303	257	2465
VIOLETS	#22 - U12 F	262	272	95	308	121	289	390	243	257	2237

		PAR	TOTAL	SSS	Slope
BLANCS	#10 - U16 G / Minimes G	72	5932	71,3	135
JAUNES	#11 - U14 G / Benjamins G	72	5537	69,3	130
GRIS	#12 - U12 G	72	4917	67,3	125
NOIRS	#13 - U10 G	36	2148	65,3	120
BLEUS	#20 - U16 F / Minimes F	72	5028	72,5	130
ROUGES	#21 - U14 F / Benjamines F	72	4650	70,5	125
VIOLETS	#22 - U12 F	72	4280	68,5	120
TURQUOISE	#23 - U10 F	36	1737	66,5	115